

035325

Latifa Aït-Baala

Députée bruxelloise

Question orale de Madame Latifa AÏT-BAALA, Députée bruxelloise, à l'attention de Madame Barbara TRACHTE, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française (COCOF), chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique, concernant
et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé

Les dérives de l'utilisation de chatbots

Madame la Ministre-Présidente,

De plus en plus, l'intelligence artificielle s'imisce dans nos vies. Des formes plus simples, comme la suggestion de films ou de séries sur les plateformes de streaming ; aux formes les plus complexes comme les chatbots.

Ceci soulève une série de questions sociétales, sur lesquelles divers spécialistes nous mettent en garde aujourd'hui. La grande question est : quelle place devra prendre l'intelligence dans nos vies de demain ?

Revenons-en aux chatbots. Il ne s'agit pas d'une technologie nouvelle, mais leur utilisation a été mise sous la rampe des projecteurs, entre autres, lors du lancement de ChatGPT. Cet outil a connu un succès planétaire. ChatGPT a participé à sensibiliser « le grand public » aux capacités, parfois impressionnantes, de certaines applications de l'intelligence artificielle.

Le mois dernier, un jeune Belge père de famille, s'est suicidé après six semaines de discussions intenses avec un chatbot. Eco-anxieux depuis plusieurs années, il trouvait dans l'outil un remède, une échappatoire à la réalité. Selon 7sur7, le chatbot lui aurait notamment écrit « *Nous vivrons ensemble, comme une seule personne, au paradis* ». Sur base de cette formule, La Libre émettait l'hypothèse que l'IA aurait poussé le jeune homme au suicide.

Le Secrétaire d'Etat à la digitalisation, Mathieu Michel, agit au Fédéral. M. Michel a rencontré la famille du jeune homme et rappelle notamment qu'il « *faut être très vigilants aux effets nocifs de ces outils, qui sont inhérents à toutes les nouvelles technologies* ». Le Secrétaire d'Etat a également mis sur pied un groupe de travail pour analyser l'avancée des travaux au niveau européen, dans le cadre de l'IA Act et pour proposer des adaptations.

Madame la Ministre-Présidente,

1. Avez-vous connaissance d'autres précédents de suicide à Bruxelles, des suites d'une dérive de l'utilisation de chatbots ?

2. Au vu des éléments que je viens d'exposer, comment le Collège de la COCOF agit-il, dans le cadre de ses compétences ?
3. Quelle prévention existe-t-il aujourd'hui pour éviter les dérives liées à une utilisation, soit mauvaise, soit trop intensive, de ce type d'outils ? Dans le domaine des assuétudes, les experts mettent en garde face à l'addiction aux écrans notamment.
 - ~~a. Dans quelle mesure est ce bien pris en considération, notamment pour un public de la génération Z, qui a grandi avec ces technologies ?~~
 - ~~b. Quelle sensibilisation est faite auprès des parents de ces publics ?~~
4. Quel travail menez-vous avec les autres niveaux de pouvoir ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Latifa AÏT-BAALA
Députée bruxelloise

